



**ARRETE MUNICIPAL N°2024-18 du 19 mars 2024**

Réglementant l'occupation du domaine public Impasse  
Arthur Chaussy du 15 au 29 avril 2024

**Le Maire de Verneuil l'Étang,**

VU la loi du 2 Mars 1982 modifiée,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2213-1, L2213-2, L2213-3, L2213-4 et L2213-5,

VU le code de la route et notamment les articles : R225 R36 à R39,

VU l'arrêté interministériel du 24 Novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par l'arrêté du 22 Octobre 1963, modifiée par divers arrêtés subséquents, et notamment l'article : 55 du livre I – 4<sup>ème</sup> partie,

VU la demande présentée par la société TPSM, ZA du Château d'eau, 70 avenue Blaise Pascal, 77554 MOISSY CRAMAYEL, pour la remise à niveau d'un tampon gaz.

VU la nécessité à l'occasion de ces travaux d'assurer la sécurité des biens et des personnes

**CONSIDERANT** que des travaux de remise à niveau d'un tampon gaz doit être effectué au 4 impasse Arthur Chaussy, 77390 VERNEUIL L'ÉTANG,

**ARRETE :**

**ARTICLE 1 :** La société TPSM est autorisée à réaliser des travaux de remise à niveau d'un tampon gaz, sise 4 Impasse Arthur Chaussy du 15 avril au 29 avril 2024.

**ARTICLE 2 :** Pour permettre la réalisation des travaux :

- le stationnement et le dépassement de tous véhicules seront interdits
- la vitesse sera limitée à 30 km/h
- la circulation se fera par alternance et sera réglementée par des feux tricolores

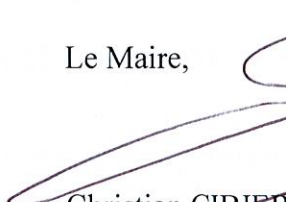
**ARTICLE 3 :** La société TPSM est responsable de la signalisation du chantier et de la signalisation routière nécessaire, ainsi que de la remise en état de la voirie.

**ARTICLE 5 :** Le présent arrêté sera transmis à :

- Monsieur PAIXAO de la société T.P.S.M
- La Commandante du Groupement de Gendarmerie de CHAUMES EN BRIE
- Le Lieutenant des Sapeurs-Pompiers de GUIGNES
- SMETOM
- Le Directeur des Services Techniques
- L'ASVP

Fait à VERNEUIL L'ÉTANG, le 19 mars 2024

Le Maire,

  
Christian CIBIER

